

C'est la possibilité de pratiquer des activités physiques et sportives et de tenir différents rôles (joueur, arbitre, juge, reporter-photographe...), l'encadrement est assuré par les professeurs d'EPS.

lundi, mardi, jeudi et vendredi

entre 12h et 13h30 au gymnase : badminton, tennis de table, hand-ball, volley-ball, musculation (élèves de 3ème) ...

mercredi

Natation à la Ganterie de 13h30 à 15h

Golf à Châlons de 13h à 16h

Gymnastique au GU3 de 13h15 à 15h

Rendez vous sur le lieu de pratique

Rencontres autour de différentes activités

Déplacements organisés par l'UNSS la plupart du temps.

Pour s'inscrire :

- autorisation parentale
- certificat médical autorisant la pratique des activités
- cotisation de 20€, 10€ pour le 2ème enfant et pour les élèves de sections sportives (chèque à l'ordre de AS collège C. Guérin)

La licence UNSS permet de pratiquer les différentes activités et d'être couvert par le contrat d'assurance MAIF

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) _____ père, mère, représentant légal (1)

Autorise (2) _____ classe _____ date de naissance _____

à participer aux activités de l'association sportive.

Autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à faire pratiquer en cas d'urgence une intervention médicale ou chirurgicale (3).

-Problèmes médicaux à signaler :.....

Fait à _____, le _____

Signature

(1)Rayer la mention inutile

(2)Indiquer nom et prénom du licencié

(3)Rayer en cas de refus

Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition UNSS

Je soussigné(e)

Docteur en Médecine, demeurant

.....

Certifie avoir examiné

Né(e) le

Et n'avoir constaté à ce jour, aucun signe clinique contre indiquant la pratique des sports proposés par l'association sportive du collège Camille Guérin de Poitiers.

Fait àle

Cachet et signature du médecin :